

Droit du sport

Présidée par M^e Florent Dousset, la commission droit du sport du barreau de Lyon vient d'organiser ses seconds ateliers de travail et de réflexion. Dirigeants, licenciés



et responsables du secteur sportif ont pu ainsi rencontrer les avocats lyonnais, membres de la commission au cours d'ateliers spécifiques et interactifs.

Club employeur : M^{me} Gilbert Pierçon et Eric-Louis Levy. Structure

et fiscalité : M^e Benoît Dumollard. Protection des personnes et des biens : M^{me} Yves Dolard et Olivier Cost. Partenariats : M^{me} Anne Orsay et Florent Dousset.

Cette approche complète et pragmatique des préoccupations sportives actuelles a permis un échange constructif entre le monde sportif et les avocats.

Aux côtés de Jacques Barthélémy, l'un des rédacteurs de la convention collective nationale du rugby, M^{me} Florent Dousset (associé), André Derue (associé) et Benoît Dumollard constituent le cœur du département droit du sport restructuré du cabinet A. Derue J. Barthélémy & Associés.

Le sport est devenu une activité économique à part entière depuis l'entrée en vigueur de la CNN, fin 2006.

Le cabinet élargit donc son champ d'intervention au niveau de la gestion quotidienne des structures sportives et non plus du seul aspect social.

